



BRETAGNE

*Comité Régional de Bretagne
de Tir à l'Arc*

CRHNJ de BRETAGNE 2024

Pierrick LEPARC
Conseiller Technique Sportif FFTA
Tél : 02 99 53 28 45
LEPARCPierrick@aol.com



DRAJES DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE JEUNESSE, ENGAGEMENT, SPORT
Janvier 2021 : les services jeunesse sport vie associative engagement et formation de la DRJSCS rejoignent la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) de l'Académie de Rennes.



Au niveau national

Être reconnu sportif de haut niveau ou espoir

Les listes ministérielles de haut niveau et espoirs : Identification des sportifs déjà performants au niveau international (liste de haut niveau), en devenir (liste espoirs) ou aux portes de l'équipe de France (liste des sportifs des collectifs nationaux). Le Ministère des Sports définit le nombre de places disponibles sur liste ministérielle pour chaque fédération.

La liste de haut niveau distingue les catégories :

- Elite : équivalent de l'élite mondiale
- Senior : sportifs préparant les championnats internationaux seniors
- Relève : sportifs préparant les championnats jeunes

Organisation de la saison 2024

Pour prétendre être inscrit sur la liste de haut niveau :

- Dans la catégorie Elite : les archers doivent réaliser une performance significative lors du championnat de référence, telle qu'une place de 1 à 8 en individuel.
- Dans la catégorie Senior : les archers doivent réaliser une performance à l'occasion d'une compétition de référence.
- Dans la catégorie Relève : les archers doivent, doivent être sélectionnés en équipe de France, catégorie Senior ou Jeune, pour une compétition internationale et y réaliser une performance.

L'inscription en liste Espoirs est accessible aux archers en fonction de leur catégorie d'âge, de leur appartenance à une structure d'entraînement et de leur classement de référence au **classement de référence de haut niveau jeune (CRHNJ)**.

Pour la saison 2024, le **CRHNJ** sera établi en prenant compte, à condition d'avoir participé à au moins 2 épreuves, les 3 meilleures épreuves en termes de points marqués parmi les épreuves suivantes :

- La ou les TNJ supports de sélection pour le championnat d'Europe de Tir à l'Arc Extérieur jeunes (coeff 1,5),
- Pour les minimes U15, les TNJ auront un coefficient de 1,
- Le championnat de France de Tir à l'Arc Extérieur (coeff 1,5)

Des points de bonus seront attribués au regard du classement final du championnat de Tir à l'Arc Extérieur adultes. Il est à noter qu'à condition de ne participer qu'à deux épreuves, les archers issus des DOM-TOM se verront attribuer un coefficient supplémentaire.

Au niveau de la Bretagne

Être identifié au Classement de Référence Jeunes de Niveau Régional de Bretagne (CRJNR de Bretagne)

A l'instar des listes ministérielles de haut niveau et espoirs permettant l'identification des sportifs déjà performants au niveau international (liste de haut niveau), en devenir (liste espoirs) ou aux portes de l'équipe de France (liste des sportifs des collectifs nationaux, le Comité Régional de Bretagne de Tir à l'Arc souhaite identifier les meilleurs jeunes actuels et en devenir, de nos clubs en tir à l'extérieur aux distances internationales (TAE I).

Les catégories concernées en garçons et filles :

- **U13 Benjamin(e)s**
- **U15 Minimes**
- **U18 Cadet(e)s**
- **U21 Juniors**
- **U18 Cadet(e)s en arc à poulies**
- **U21 Juniors en arc à poulies**

Organisation de la saison 2024

Pour être classé au CRJNR de Bretagne, les archers devront participer à trois compétitions sur les 5 suivantes :

- **TNJ (3 possibilités)**
- **Championnat régional TAE I**
- **Championnat de France Jeunes TAE I**

Le classement se fera de la façon suivante. Sur chacune de ces compétitions, les bretons seront classés dans leur catégorie, de 1^{er} à 16 et recevront les points suivant en fonction de leur place.

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	20	18	16	15	13	12	11	10	8	7	6	5	4	3	2	1

En cas d'égalité sur une épreuve, par exemple quart de finaliste perdant sur un TNJ, les archers recevront tous le même nombre de points, à savoir 8 dans cet exemple.

Le classement du CRJNR se fera par cumul de points des trois meilleures épreuves pour chaque jeune. En cas d'égalité, les jeunes seront départagés sur la meilleure place réalisée sur une des cinq épreuves, si l'égalité subsiste, sur le classement du championnat de France puis celui du championnat régional.

L'objectif pour le CRBTA est d'inciter les jeunes à s'engager sur les épreuves compétitives nationales et de s'opposer aux meilleurs jeunes français, avant de s'engager éventuellement vers la filière de haut niveau de la FFTA.

Une aide à la performance (sous forme de bons d'achat de matériel) sera donnée par le CRBTA aux meilleurs jeunes pour leur permettent d'améliorer leur équipement et de rester compétitif au niveau national.

Un jeune, se sélectionnant en équipe nationale pour représenter la France en 2024, se verra attribué un montant identique que le classement du 1^{er} de sa catégorie.

	1er	2ème	3ème
U13 Benjamin(e)s	200,00 €	150,00 €	100,00 €
U15 Minimes	200,00 €	150,00 €	100,00 €
U18 Cadet(e)s	200,00 €	150,00 €	100,00 €
U21 Juniors	200,00 €	150,00 €	100,00 €
U18 Cadet(e)s en arc à poulies	200,00 €	150,00 €	100,00 €
U21 Juniors en arc à poulies	200,00 €	150,00 €	100,00 €

ARCHERS de BRETAGNE

